



FFEC
Fédération Française
des Entreprises de Crèches



Eigrene, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 17 juin 2026 — La Fédération Française des Entreprises de Crèches a le plaisir d'annoncer son nouveau partenariat avec Eigrene, qui accompagne les entreprises à optimiser et réduire leurs coûts énergétiques.

Eigrene, par son expertise, apporte une solution clé en main, fiable et performante pour répondre à un enjeu clé du secteur de la petite enfance, particulièrement en ce moment où la volatilité des coûts énergétiques est au cœur de l'actualité.

Grâce à ce partenariat, les gestionnaires de crèches et micro-crèches adhérents de la FFEC bénéficient de conditions privilégiées et d'un accompagnement sur-mesure pour comprendre, gérer et réduire leurs consommations et coûts énergétiques.

Déléguer la gestion de l'énergie à une entreprise dont c'est le savoir-faire permet aux gestionnaires de crèches et de micro-crèches de se concentrer toujours plus sur la qualité d'accueil des jeunes enfants au sein de leurs établissements.

A propos de Eigrene:

Fondée en 2019, Eigrene est une entreprise spécialisée dans l'accompagnement énergétique. Elle accompagne les professionnels de la petite enfance à travers des solutions d'energy management innovantes et adaptées aux réalités du terrain, à réduire leurs coûts.

Plus d'informations : www.eigrene.fr

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **1 000 entreprises** adhérentes représentant **3 200 établissements**, soit **72 000 places de crèches** en France et employant **28 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour [ses membres](#) qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une [Charte éthique](#) rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »